Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_084-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 10 12

L'an deux mille vingt six, le vingt six juin, à 08 Heures 30, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis

Absents :
DELABARRE Sylviane, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David

Absents ayant donné pouvoir :
BOUGEOT Frédéric donne procuration à GORIAUX Pascal
HOUITTE Daniel donne procuration à GELY-PERNOT Aurore

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_084-DE

N° B_DEL_2026_084

Objet **Solidarité**

Chantier d'Insertion - Demande de soutien 2026 auprès du FSE et du CD35

Projet de territoire : AXE 3 Un territoire à vivre pour tous - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine gère une subvention du Fonds Social Européen (F.S.E.) pour des actions qui entrent dans le cadre de l'Axe 3 du Programme Opérationnel national du F.S.E. « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » et pour les publics éligibles au Programme Départemental d'Insertion.

L'opération « Accompagnement socioprofessionnel des publics vulnérables en parcours d'insertion au sein des Ateliers et Chantiers d'insertion » portée par le Chantier d'insertion de la Communauté de Communes s'intègre pleinement dans ce dispositif.

Pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, afin de solliciter les subventions du Conseil Départemental et du F.S.E. pour l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel des participants du chantier d'insertion, il convient d'approuver le plan de financement suivant :

Le plan de financement prévisionnel des dépenses subventionnables :

DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Dépenses directes de personnel	93 508,36 €	85 %	Fonds Social Européen (FSE)	41 803,74 €	38 %
Dépenses indirectes forfaitisées	16 501,48 €	15 %	DDETS	6 894,84 €	6 %
			Auto-financement	61 311,26 €	56 %
TOTAL	**110 009,84 €**	**100 %**		**110 009,84 €**	**100 %**

Pour les collectivités l'autofinancement a valeur d'engagement en montant et en taux.

Toute modification de ce plan de financement devra faire l'objet d'une demande d'avenant, validée par le Bureau communautaire.

Le Président propose :
- d'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus pour le chantier d'insertion de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au titre de l'année 2026, soit pour la période allant du 01/01/2026 au 31/12/2026,
- de solliciter la subvention du Fonds Social Européen pour un montant de 41 803,74 € soit 38% du coût total éligible de l'opération,
- de solliciter le versement par la DDETS du montant modulé de l'aide aux postes pour un montant de 6 894,84€ soit 6 % du coût total éligible de l'opération,
- de valider au budget annexe du chantier d'insertion une participation du chantier d'insertion de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, de 61 311,26 € soit 56 % du coût total éligible de l'opération,
- d'autoriser le Président à signer la convention d'attribution des subventions et toutes pièces liées à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

APPROUVE le plan de financement de l'opération « Accompagnement socioprofessionnel des publics vulnérables en parcours d'insertion au sein des Ateliers et Chantiers d'insertion » au titre de l'année 2026, soit

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_084-DE

pour la période allant du 01/01/2026 au 31/12/2026 suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Dépenses directes de personnel	93 508,36 €	85 %	Fonds Social Européen (FSE)	41 803,74 €	38 %
Dépenses indirectes forfaitisées	16 501,48 €	15 %	DDETS	6 894,84 €	6 %
			Auto-financement	61 311,26 €	56 %
TOTAL	**110 009,84 €**	**100 %**		**110 009,84 €**	**100 %**

SOLLICITE la subvention du Fonds Social Européen pour un montant 41 803,74€ de soit 38% du coût total éligible de l'opération,

SOLLICITE le versement par la DDETS du montant modulé de l'aide aux postes pour un montant de 6 894,84€ soit 6% du coût total éligible de l'opération,

VALIDE au budget annexe du chantier d'insertion une participation du chantier d'insertion de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, de 61 311,23 € soit 56 % du coût total éligible de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'attribution des subventions et toutes pièces liées à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 06/07/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le Président,